

2022-2023



# Projet pédagogique

ALAE  
SAINT-PAUL-DE-JARRAT



<b>1.</b>	<b>Présentation de l'association .....</b>	<b>3</b>
	• Historique .....	3
	• Projet éducatif.....	4
	• Rôles et missions des différents acteurs.....	5
	• Le projet pédagogique .....	8
	• Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association .....	8
	• Budget général .....	13
<b>2.</b>	<b>Présentation de la structure .....</b>	<b>14</b>
	• Situation géographique de la structure .....	14
	• Public accueilli dans la structure, effectifs .....	14
	• Description des locaux utilisés par l'ALAE .....	14
<b>3.</b>	<b>Présentation de l'équipe pédagogique .....</b>	<b>15</b>
<b>4.</b>	<b>Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation ..</b>	<b>16</b>
	• Description des différents temps .....	16
	• Analyse de situation (constats, objectifs fixés pour répondre à la problématique citée lors de l'analyse de situation et plan de travail) ....	18
<b>5.</b>	<b>Nos objectifs pédagogiques/opérationnels et actions .....</b>	<b>20</b>
<b>6.</b>	<b>Activités .....</b>	<b>21</b>
<b>7.</b>	<b>Evaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés.....</b>	<b>22</b>
<b>8.</b>	<b>Communication .....</b>	<b>24</b>

## I. Présentation de l'association

### • Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.

Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, ouverture d'un ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

### **A ce jour notre association gère :**

**9 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (7), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.**

**4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.**

**1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.**

#### **• Projet éducatif**

Un projet éducatif est un document écrit obligatoire qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. Il constitue la référence autour de laquelle l'équipe d'animation construira le projet pédagogique. Il tient compte des besoins spécifiques des mineurs qui sont accueillis dans l'organisation de la vie collective et lors des diverses activités.

Il est construit autour de valeurs fondamentales :

- La démocratie : en libérant des espaces qui permettent aux enfants de participer activement aux décisions qui les concernent. Par cet engagement actif ils feront l'apprentissage d'une réelle vie démocratique.
- La laïcité : le principe de laïcité doit se concrétiser par une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, une réelle mixité sociale par l'accueil de tous sans distinction, d'origine ethnique, culturelle ou sociale, de conviction philosophique, politique ou religieuse.
- La solidarité : pour que chacun ait les mêmes chances de réussite, la possibilité de développer avec les autres membres de la collectivité les relations nécessaires à son épanouissement personnel et à son implication citoyenne.

et d'objectifs éducatifs (ci-dessous extraits du projet éducatif) :

Être vigilant au bien être de chaque enfant et au respect de son rythme dans les activités individuelles ou collectives qui lui sont proposées.

Développer en fonction de l'âge, la notion de responsabilité et d'autonomie.

Mettre en pratique la notion de respect (respect de l'autre, respect des biens...) au travers d'actions et par l'élaboration et le suivi de règles de vie collectives.

Mettre en œuvre le principe de coéducation en favorisant le partenariat entre les différents acteurs éducatifs : enseignants, animateurs, parents, partenaires associatifs...

Sensibiliser l'enfant aux principes de développement durable, lui permettre de découvrir, de respecter et de protéger l'environnement naturel proche et le patrimoine local.

Favoriser des attitudes solidaires entre pairs, avec d'autres collectifs de jeunes, intergénérationnels et associations.

Initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir par des actions socio-éducatives et culturelles permettant à l'enfant d'accéder à des connaissances, à des techniques et à des formes d'expression les plus variées.

Donner aux enfants les moyens d'être acteurs de leurs loisirs en les associant aux prises de décisions et en favorisant l'émergence de projets d'enfants.

Le projet pédagogique est remis aux salariés et aux partenaires institutionnels et associatifs. Il est consultable pour les familles au siège administratif de l'association des Francas du Pays de Foix, sur l'accueil de loisirs et téléchargeable sur le site <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>.

## • Rôles et missions des différents acteurs

### Une structure associative bien adaptée

#### Un conseil d'administration

Composé de 11 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

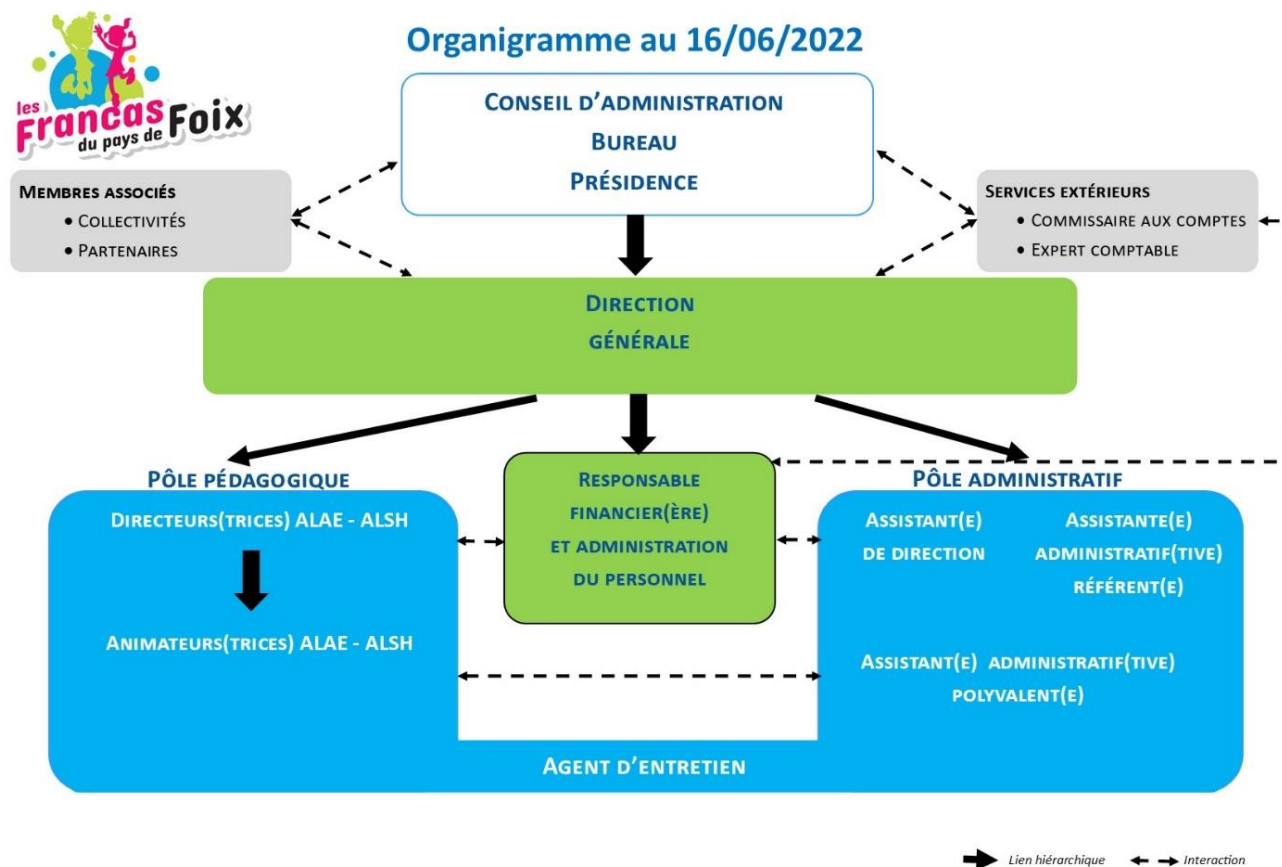
#### Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- D'une présidente et d'un vice-président
- D'une trésorière et d'une trésorière adjointe
- D'une secrétaire et d'une secrétaire-adjointe

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

### Une équipe professionnelle expérimentée



Un pôle administratif qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **D'une directrice générale, Pascale Blazy**
- **D'une responsable financière et administration du personnel**
- **De trois secrétaires**

**Un pôle pédagogique** sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures.

Il est composé :

- **De directeurs et animateurs ALAE et ALSH**

L'accueil de loisirs des mercredis et des petites vacances est doté d'un **directeur ALSH** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Ses missions :

**Pédagogie :**

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice pédagogique au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
  - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
  - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
  - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (salariés municipaux travaillant sur les temps ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALSH et la direction de l'Association ;

**Sécurité :**

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur.

**Communication :**

- Il est garant de l'image de l'ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs ;
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALSH

### **Formation :**

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige ;
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

### **Administratif :**

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles ;
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur ;
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants ;
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers ;
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice pédagogique puisse faire un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi ;

**D'animateurs ALSH**, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Les missions de l'animateur :

### **Pédagogie :**

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble ;
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets ;
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets ;
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens ;
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage ;
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme ;
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination ;
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen ;
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements ;
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de manière que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif, ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leur propre choix ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;

### **Sécurité :**

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur ;
- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés ;
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance ;



- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits sur l'ALSH, ainsi que lors de sorties ;
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel ;
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

### **Communication :**

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALSH ;
- Il doit être vigilant à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité ;
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

### **Formation :**

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation ;
- Il aide et soutient les stagiaires.

### **Administratif :**

- Il doit remplir une fiche mensuelle récapitulant ses heures travaillées, qu'il doit remettre à chaque fin de période au directeur de l'ALSH ;
- Il doit noter la présence des enfants restant à l'ALSH sur des fiches prévues à cet effet.

- **Le projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

- **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

- Conformément à la commande de la collectivité dans le cadre du marché qui nous lie, il est proposé aux enfants des activités autour de la thématique de la citoyenneté et du principe de laïcité.







**EDUCATION  
A LA  
CITOYENNETE ET  
AU PRINCIPE  
DE LAICITE**



**EXTRAIT DU PROJET EDUCATIF :**

« ... contribuer dès l'enfance, à la formation du futur citoyen. C'est en se confrontant aux autres que l'enfant se construit et structure ses relations sociales par l'apprentissage de responsabilités individuelles et collectives, par la pratique de solidarité en favorisant des attitudes solidaires d'abord entre pairs mais aussi entre générations et en partenariat avec des associations humanitaires et par l'entraînement à la vie démocratique ... »

**« ON NE NAIT PAS CITOYEN, ON LE DEVIENT » BARUCH SPINOZA**

**LA CITOYENNETE :** Il est essentiel, pour se construire en adulte libre, de prendre conscience de la société dans laquelle on vit, afin d'avoir une attitude responsable face aux autres et face à l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. L'éducation à la citoyenneté est inhérente à cette prise de conscience. Apprendre à vivre ensemble tout en s'épanouissant, s'émancipant et en ayant accès à la culture et au savoir telles sont les valeurs que nous défendons.

**LE RESPECT DE SOI, DES AUTRES ET DE L'ENVIRONNEMENT :** L'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect, mais il doit également se respecter, respecter les autres et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

**LA COHESION DE GROUPE :** sensibiliser les enfants à la tolérance, à la solidarité, à l'entraide, à la laïcité et au respect : Mettre en place des activités ludiques ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui amènent et entraînent une sensibilisation à ces valeurs. Favoriser les actions où les enfants d'âges différents pratiquent ensemble des activités, des jeux, où ils partagent leurs compétences pour réaliser des œuvres collectives.

**INTEGRATION ET PRISE EN COMPTE DES DIFFICULTES DE CHACUN** ainsi que du handicap en proposant des activités qui permettent à chacun en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart. Être d'autant plus à l'écoute des besoins et envies de chacun, pour permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

**INSTAURER UN FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE :** certaines décisions ne relèvent pas uniquement de l'équipe d'animation, être à l'écoute c'est savoir prendre en considération les attentes de chacun. Des temps seront mis en place afin que chacun puisse s'exprimer collectivement : temps de parole en fin d'activités, temps de parole formalisé, mise en place de délégués ALAE et ou de conseils d'enfants élémentaires.

## EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE DE LAICITE

« POUR CONSTRUIRE UN PROJET DE SOCIETE, N'AYONS PAS PEUR D'AFFIRMER NOS VALEURS ET DIRE QUE LA LIBERTE C'EST L'EMANCIPATION »  
HENRI PENA-RUIZ



**LA LAÏCITE** est un principe de droit inscrit dans la constitution de notre république. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles.

L'enjeu en faisant vivre le principe de laïcité au quotidien, est bien de permettre, à tous les enfants et les jeunes de bénéficier d'une action éducative de qualité qui valorise la diversité des cultures au service du vivre ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Pour permettre une meilleure connaissance de l'autre nous continuerons à mettre en place par exemple des activités coopératives ludiques et variées qui vont permettre d'une part, d'identifier les préjugés, les discriminations, de comprendre et de faire comprendre ce qui les provoque, et d'autre part de déceler ce qui entraîne des situations d'exclusions. L'équipe d'animation adoptera « une attitude laïque » basée sur le respect de l'autre et de ses différences qui permettent de favoriser l'autonomie des enfants, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture. Par « attitude laïque » il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous et le respect d'autrui.



## EDUCATION A LA CITOYENNETE ET RESPECT DU PRINCIPE DE LA LAÏCITE

### EXEMPLES D'ACTIVITES A POURSUIVRE ET A DEVELOPPER :

OBJECTIFS	COMPETENCES	ACTIONS
<p>APPRENDRE AUX ENFANTS A EXISTER AU SEIN DU GROUPE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ S'exprimer à l'oral</li> <li>⇒ Prendre la parole devant un public</li> <li>⇒ Prendre part à un débat, donner son point de vue, prendre en compte et respecter les propos des autres</li> <li>⇒ Négocier, argumenter et faire des choix</li> <li>⇒ Favoriser la mixité dans toutes les activités (et sportives en particulier)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Ateliers théâtre, vidéos, théâtre de marionnettes, jeux de rôle...</li> <li>⇒ Elaboration d'un groupe de petits journalistes en vue d'articles BLOG, journal ou carnet de bord de l'ALAE ;</li> <li>⇒ Elaboration et mise en place des règles de vie (enfants/animateurs/équipe enseignante) ;</li> <li>⇒ Atelier philo sur des thèmes comme : égalité garçon/fille, droit de s'exprimer, droit à la vie privée, respect des différences... ;</li> <li>Tous les échanges, discussions sont vécus sans jugement, l'équipe d'animation ne prend pas partie, mais dirige la discussion afin d'amener les enfants à réfléchir et à approfondir leurs pensées.</li> <li>⇒ Mise en place de projets et d'ateliers avec les Francas de l'Ariège « Graines de philo » (débat à visée philosophique), « Agis pour tes droits » (droits des enfants), centre A'ERE (éducation à l'environnement) ;</li> <li>⇒ Jeux coopératifs ;</li> <li>⇒ Partenariat avec le CIDFF avec la mise en place d'activités ludiques sur l'égalité filles/garçons ;</li> <li>⇒ Partenariat avec le festival Résistance (choix et présentation de la programmation par les enfants) ;</li> <li>⇒ Le bilan du vendredi : chaque vendredi, les grands (CE/CM) se réunissent pour faire le point sur leur semaine. Ils vont placer un smiley « content ou pas content » sur une feuille prévue à cet effet. S'en suit une discussion en groupe (on ne parle que si on le souhaite). Les enfants s'expriment sur l'ALAE, les repas, les activités... ;</li> <li>⇒ Sensibiliser les enfants au civisme sur internet ;</li> <li>⇒ Formation pour les animateurs sur les « Valeurs de la république et la Laïcité ».</li> </ul>
<p>IMPLIQUER LES ENFANTS DANS LA VIE DE L'ALAE DES MERCREDIS, DE L'ALSH ET DE LEUR TERRITOIRE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Donner de vraies responsabilités et comprendre la fonction/la place qu'ils occupent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Accompagnement de projets d'enfants (projet jardin, pixels...).</li> <li>⇒ Mise en place de conseils d'enfants (prise de décisions collectives...)</li> <li>⇒ Réflexion avec les élus des collectivités autour de la mise en place d'un conseil communautaire d'enfants ;</li> <li>⇒ Discussion autour des menus, élaboration de menus en partenariat avec la cuisine centrale ;</li> <li>⇒ Participation à la communication de l'ALAE des mercredis et de l'ALSH : réalisation d'affichage photos pour les parents, réalisation ; conception d'invitations aux élus (en vue d'un spectacle, une exposition ou une inauguration (projet jardin...)) ;</li> <li>⇒ Participation à un projet de l'agglomération ;</li> <li>⇒ Mise en place de projets pour découvrir leur environnement proche et leur territoire, leur ;</li> <li>⇒ Mise en place de projets pour embellir leur territoire en partenariat avec l'association des commerçants, le conseil citoyen, la communauté d'agglomération ;</li> <li>⇒ Découverte des différentes institutions, des valeurs de la République et rencontre avec les élus (visites : mairie, Agglo Pays Foix-Varilhes, Conseil départemental et préfecture) ... ;</li> <li>⇒ Les enfants acteurs de leur festival : « le Festival des enfants » ...</li> </ul>

## EDUCATION A LA CITOYENNETE ET RESPECT DU PRINCIPE DE LA LAÏCITE

### EXEMPLES D'ACTIVITES A POURSUIVRE ET A DEVELOPPER :

OBJECTIFS	COMPETENCES	ACTIONS
DEVELOPPER LE RESPECT ET LA SOLIDARITE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Permettre de vivre les relations en toute quiétude</li> <li>⇒ Développer le lien intergénérationnel</li> <li>⇒ Prendre en compte la différence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Associer les enfants à l'installation et au rangement de l'activité ;</li> <li>⇒ Rédiger des règles de vie et réfléchir autour des sanctions ;</li> <li>⇒ Réaliser des projets communs à toutes les tranches d'âges (ex : projet jardin accessible à tous et adapté aux besoins de tous, réalisation d'un arbre de la laïcité) ;</li> <li>⇒ Mettre en place des projets intergénérationnels (Réalisation de cartes de vœux pour les papis et mamies du territoire, des résidents des l'HEPAD du territoire, activités avec les Amis des forges (découverte des vieux métiers, des traditions, d'objets insolites...).</li> <li>⇒ Projets avec maisons de retraite du territoire ;</li> <li>⇒ Ateliers sensoriels et handisport ;</li> <li>⇒ Découvrir et s'impliquer auprès d'associations solidaires et humanitaires (l'UNICEF, Les restos du cœur, Le secours populaire, l'association Bassitara...)</li> </ul>

Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes écocitoyens afin de protéger notre environnement proche.
- **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :
  - Participation à l'organisation de la 10<sup>ème</sup> édition du **Festival des enfants** le samedi 17 juin 2023 au Stade du Capitany à Foix. Les enfants sont acteurs du festival (projets d'accompagnement/projets d'enfants).
  - Blog des enfants : un blog <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants> est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE et ALSH.
  - Faire découvrir aux enfants les dispositifs d'animation proposés par l'association départementale des Francas tels que : le « Cyber R@llye scientifique » (grand jeu éducatif qui permet par la création d'un défi, la valorisation de connaissances liées à leur territoire et l'apprentissage du raisonnement scientifique et l'usage coopératif des technologies numériques).

- **Continuité de partenariats** (Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps. Ils sont animés par nos équipes, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et par des prestataires afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.
- Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglo Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

### **Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles :**

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant...

... sur toutes les structures ALAE / ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme et ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons continuer à nous interroger :

- sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...)
- sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

La relation aux familles / La place des parents dans nos accueils de loisirs...

... dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuerons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consistera à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures par :

Le biais de temps d'échanges formalisés 2 à 3 fois par an afin de communiquer sur nos projets, notre organisation, sur le fonctionnement et les activités des structures, écouter et construire avec les familles ;

La mise en place de moments conviviaux entre chaque période de vacances

- **Budget général**

Un budget pour les achats et prestations pédagogiques, le transport pour les sorties pédagogiques est alloué aux directeurs ALSH pour chaque période par la directrice pédagogique.

## 2. Présentation de la structure

### • Situation géographique de la structure

L'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) est situé dans les locaux de l'école de Saint-Paul de-Jarrat.

Saint-Paul-de-Jarrat est une commune du sud-ouest de la France, dans le département de l'Ariège.

L'environnement de Saint-Paul-de-Jarrat est riche, tant en infrastructures communales qu'en dispositifs éducatifs (médiathèque, city stade, terrains de tennis, aire de jeux aménagée...).

Elle compte également plusieurs clubs sportifs (danse, tennis, judo...).

La commune fait partie de L'agglo Foix-Varilhes.

### • Public accueilli dans la structure, effectifs

L'école, accueille 126 enfants, répartis en 6 classes :

- 2 classes PS/MS/GS : 26 enfants et 26 enfants
- 1 classe CP : 16 enfants
- 1 classe de CE1/CE2 : 20 enfants
- 1 classe CE2/CMI : 18 enfants
- 1 classe de CM1/CM2 : 20 enfants

### • Description des locaux utilisés par l'ALAE

La mairie de Saint-Paul-de-Jarrat met à disposition de l'ALAE :

- 2 salles d'activités utilisées principalement par les enfants de maternelle, à l'entrée. Ces salles servent à la fois pour l'accueil des enfants et pour les activités libres (dînette, jeux de construction, dessin...) et les activités manuelles.
- 1 salle à l'étage, accessible aux enfants à partir de 6 ans. Cette salle peut être utilisée pour des ateliers manuels, mais aussi comme salle de jeux libres (lecture, dessin, jeux de société...)
- 1 salle de travaux manuels, côté élémentaire.
- 1 salle d'évolution, destinée aux activités sportives, jeux... Les enfants doivent se déchausser dans cette salle. Un placard de rangement avec le nécessaire pour les activités sportives est situé dans cette salle.
- 1 médiathèque. Cet espace est dédié à la lecture. Elle peut également servir pour d'autres projets « calmes ».
- 1 salle de repos, spacieuse avec des lits adaptés aux enfants.
- 1 réfectoire.
- Des blocs sanitaires dans différents lieux de l'école.
- 2 cours : 1 cour maternelle avec une structure avec tobogan et 1 cour élémentaire avec panneau de basket.... Les 2 cours disposent à la fois d'espaces bitumés et d'herbe.
- 1 espace de rangement, régie, situé dans une salle maternelle.
- Une infirmerie, avec un lit et une pharmacie où sont prodigués les soins et où les enfants peuvent s'allonger.
- 1 bureau, situé à l'entrée où sont rangés les documents administratifs et qui permet également de recevoir les parents si nécessaire.
- 1 salle animateurs, qui sert notamment pour les réunions et pour le travail personnel.

Certains espaces sont exclusivement réservés à l'ALAE, d'autres sont utilisés en commun avec l'école.

De plus, nous pouvons être amenés à utiliser des salles de classe ou la salle du RASED, lors des parcours éducatifs notamment.

Les locaux de l'ALAE sont également utilisés durant les vacances scolaires par l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) mis en place par L'agglo Foix-Varilhes et géré par les Francas du Pays de Foix.

### 3. Présentation de l'équipe pédagogique

L'équipe d'animation est composée d'animateurs salariés de l'association des Francas du Pays de Foix et d'animateurs salariés mis à disposition par la mairie de Saint-Paul-de-Jarrat.

Elle se rencontre à la rentrée des classes en septembre pour mettre en place l'organisation des temps ALAE du matin, du midi et du soir.

Elle élabore le projet pédagogique et pour ce faire échange sur les différentes valeurs éducatives afin de déterminer les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

Elle se réunit dans sa totalité (selon planning) deux à trois fois par mois le mardi matin de 10h à 12h. Au cours de ces réunions, les animateurs pourront échanger, préparer, faire un bilan sur l'organisation et la mise en place des animations.

NOM ET PRENOM	FONCTION	DIPLOME	EMPLOYEUR	HORAIRES MATIN	HORAIRES MIDI	HORAIRES SOIR
<b>Aurélié CABALLERO</b>	Directrice	BJJEPS Loisirs tous publics	LES FRANCAS DU PAYS DE FOIX	/	12H/14H (12H/18H30 les jeudis)	16H10/18H30
<b>Henri-Marc BUNOUST</b>	Animateur	CQP animateur périscolaire en cours	LES FRANCAS DU PAYS DE FOIX	7H30/8H30	12H/14H (12H/18H10 les jeudis)	16H10/18H10
<b>Aurélié FERRER</b>	Animatrice	CAP petite enfance	LES FRANCAS DU PAYS DE FOIX	/	12H/14H (12H/18H les jeudis)	16H10/17H30 (L/M) 16H10/18H00 (V)
<b>Laura GANDON</b>	Animatrice	BAFA	LES FRANCAS DU PAYS DE FOIX	/	12H/14H (12H/18H les jeudis)	16H10/18H (Poste de remplacement)
<b>Rémy LAFFERRERIE</b>	Animateur	BAFA	LES FRANCAS DU PAYS DE FOIX	7H30/8H30	12H/14H (12H/18H les jeudis)	16H10/18H
<b>Pauline VIDAL</b>	Animatrice	CQP animateur périscolaire en cours CAP petite enfance	LES FRANCAS DU PAYS DE FOIX	/	12H/14 (12H/18H les jeudis)	16H10/18H (Poste de remplacement)
<b>Patricia BACQUE</b>	Animatrice	CAP petite enfance	MAIRIE De Saint Paul de Jarrat			14H/16H10 (Uniquement les jeudis)



<b>Céline BUISSON</b>	Animatrice	BAFA en cours	MAIRIE De Saint Paul de Jarrat		12H/14H	16H10/18H (12H/18H les jeudis)
<b>Maryse FREITAS</b>	Animatrice	BAFA	MAIRIE De Saint Paul de Jarrat	7H30/8H30	12H/14H	14H/18H30 (12H/18H30 les jeudis)
<b>Liana GOGCHIAN</b>	Animatrice	BAFA	MAIRIE De Saint Paul de Jarrat	7H30/8H30	12H/14H	14H/18H30 (12H/18H30 les jeudis)

#### 4. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation

L'ALAE fonctionne les lundis, mardis, et vendredis de 7h30 à 8h30, de 12h à 14h et de 16h10 à 18h30. Les mercredis de 7h30 à 8h30, et les jeudis de 7h30 à 8h30 et de 12h à 18h30

- **Description des différents temps**

##### **MATIN (de 7h30 à 8h30)**

Sur ce temps, les animateurs proposent des activités calmes afin de permettre aux enfants d'arriver dans un environnement agréable et serein.

Les enfants qui arrivent avant 8h peuvent déjeuner à l'ALAE.

Maryse FREITAS ouvre le portillon côté ALAE afin que les parents puissent entrer dans l'école. Elle accueille les familles à l'entrée et note les enfants de l'élémentaire sur les fiches de pointage. Elle dirige ensuite les enfants vers les salles d'activités (Salle à l'étage et salle travaux manuels).

Liana GOGCHIAN accueille les enfants de la maternelle dans les salles d'activités maternelles et les note sur les fiches de pointage. Elle propose des activités calmes (dessins, jeux de société, activités manuelles...).

Marc BUNOUST et Rémy LAFFERRERIE accueillent les enfants d'élémentaire dans les salles et leur proposent des activités calmes (dessins, jeux de société, pixels...).

A 8h15 : Maryse FREITAS ferme le portillon jusqu'à 8h20. Durant ce temps, les animateurs rangent les activités, les enfants rassemblent leurs affaires. Les animateurs les amènent en classe pour 8h20.

De 8h20 à 8h30 : Maryse FREITAS ouvre le portail côté maternel, Marc BUNOUST ouvre le portail côté élémentaire. Les enfants qui arrivent vont directement en classe.

##### **MIDI (de 12h à 14h)**

###### **Pour les enfants de PS, MS GS :**

Aurélien FERRER ouvre le portail côté maternel (les parents entrent dans l'école pour récupérer leurs enfants).

Dans les classes respectives, Liana GOGCHIAN et Pauline VIDAL notent les enfants de la classe de Virginie REGENT et Céline BUISSON et Aurélien FERRER notent les enfants de la classe de Simon BONNEFOY.

Les enfants de la classe de Virginie REGENT vont aux toilettes et se lavent les mains dans les toilettes du couloir, à côté de leur classe.

Les enfants de la classe de Simon BONNEFOY vont aux toilettes et se lavent les mains dans les sanitaires à l'entrée.

Les 2 groupes se rejoignent au réfectoire.

### **LE REPAS : (12h15/12h50)**

Auréli CABALLERO vérifie le nombre d'enfants présents.

Les enfants s'installent à table, où ils le souhaitent. Les animatrices s'installent aux tables avec les enfants de façon à voir tout le monde.

Les enfants restent assis à table durant tout le repas.

L'entrée est posée sur un charriot et les animatrices, aidées d'une personne du service, servent les enfants.

Après l'entrée, les animatrices passent aux tables afin que les enfants débarrassent les restes de nourriture dans un plat.

Le plat principal est servi par les animatrices et le personnel cantine selon les mêmes modalités que l'entrée.

Même chose pour le dessert. Après le dessert, les enfants rassemblent les verres et déchets au milieu de la table et les animatrices débarrassent tout sur le charriot de service.

Les enfants sortent de table dès la fin du repas. Les PS/MS en premier, puis les autres.

Après le repas, les PS et MS vont aux toilettes, se laver les mains et prendre les doudous avec Céline BUISSON et Auréli FERRER. (Toilettes dans le couloir).

Liana GOGCHIAN et Pauline VIDAL gardent les GS pour un temps calme dans les salles (lecture, écoute d'histoires...) puis un temps d'activités.

A 13h50, les animatrices amènent les enfants dans les classes où les attendent les enseignants.

### **Pour les enfants du CP au CM2 :**

A 12h, les enseignants accompagnent les enfants qui ne mangent pas à la cantine au portail.

Les animateurs notent les enfants inscrits à la cantine dans les classes :

- Maryse FREITAS note la classe d'Anne LEBFEVRE COLLET (CE1/CE2)
- Rémy LAFFERRERIE note la classe de Cécile BON (CM1/CM2)
- Marc BUNOUST note la classe de Chantal FABRE (CE2/CM1)
- Laura GANDON note la classe d'Angélique GRACIEN et Marguerite PELLET (CP) dans leur classe

Les animateurs annoncent les activités aux enfants.

Les enfants sont ensuite réunis dans la salle d'évolution (ou dehors selon le temps) et se répartissent dans les groupes (ils se placent devant l'animateur qui mène l'activité qu'ils ont choisie).

Les enfants partent en animation jusqu'à 12h40. A 12h40, ils rangent, passent aux toilettes et rejoignent le réfectoire avec leur animateur.

### **LE REPAS : (13h00/13h50)**

Les enfants s'installent aux tables où ils le souhaitent.

Auréli CABALLERO passe dans le réfectoire afin de vérifier le nombre d'enfants présents et inscrits.

Les animateurs appellent les enfants table par table. Ces derniers prennent leur assiette et vont au chariot de service afin qu'un animateur ou un personnel de cantine les serve.

Même fonctionnement pour le plat principal et le dessert. Les enfants ont la possibilité de se resservir du plat s'ils le souhaitent.

Après le plat principal, les enfants se lèvent et prennent leur assiette et leurs couverts et vont les déposer sur le chariot de service.

Après le dessert, les enfants prennent leur verre et leurs déchets (papiers, serviettes) et vont les mettre sur le chariot, puis ils retournent s'asseoir.

Les animateurs demandent le calme et sortent chacun avec une classe. Ils ramènent les enfants directement dans leurs classes respectives.

## **SOIR (de 16h10 à 18h30)**

La directrice ouvre le petit portail à 16h10. Le portail reste ouvert toute la soirée, les animateurs sont donc particulièrement attentifs lorsque les enfants sont dehors.

Sur le temps ALAE du soir, les parents peuvent venir chercher leur enfant entre 16h10 et 18h30 quand ils le souhaitent. Ils entrent par le petit portail, vont élarger (dans le hall), et la directrice appelle au talkie-walkie les enfants qui rejoignent leurs parents dans l'entrée.

En maternelle : les parents entrent et vont chercher leurs enfants en classe.

En élémentaire, les enseignants amènent les enfants qui ne restent pas à l'ALAE au portail.

Les animateurs vont chercher les enfants en classe (les animateurs sont affectés aux mêmes classes que le midi).

### **En maternelle :**

Les enfants sont réunis dans les 2 salles ALAE et goûtent (goûter fourni par l'ALAE).

Après le goûter, les animateurs proposent les activités et les enfants se répartissent dans les groupes (ateliers tournants).

### **En élémentaire :**

Les enfants ont un petit temps libre dans la cour (le temps pour les animateurs d'aller chercher le goûter) puis goûtent (goûter fourni par l'ALAE), dans la cour ou dans des salles selon la météo.

Les animateurs annoncent les activités proposées aux enfants et se répartissent dans les salles ou dehors.

- **Analyse de situation (constats, objectifs fixés pour répondre à la problématique citée lors de l'analyse de situation et plan de travail)**

### **Analyses et constats posés en équipe :**

#### **Analyse liée à l'association :**

L'association des Francas du Pays de Foix organise, dans le cadre d'une convention d'objectif avec la commune de Saint-Paul-de-Jarrat, le temps ALAE depuis septembre 2022. Avant cette date, l'ALAE était géré par la commune de Saint-Paul-de-Jarrat.

#### **Analyse liée à la structure :**

Retour à une organisation « normale » après les années Covid, durant lesquelles les enfants étaient séparés par groupes.

La commune, les enseignants et l'équipe ALAE ont entamé les années précédentes dans le cadre du Projet Educatif De Territoire un travail sur le rythme de l'enfant, aidés par Mme Claire Leconte, chrono biologiste.

#### **Constat lié à la structure :**

Les mesures liées au Covid étant allégées depuis septembre, l'organisation peut « revenir à la normale », avec le brassage des groupes, la possibilité de faire des activités communes, de mélanger grands et petits, de rencontrer des enfants d'autres structures...

Le travail sur le rythme de l'enfant impacte de fait l'organisation de la journée. En effet, les jeudis après-midis sont des temps ALAE consacrés aux parcours éducatifs, durant lesquels les animateurs proposent des activités en lien avec le socle de compétences communes de l'école.

Les temps ALAE, de façon plus générale, sont organisés de façon à respecter au mieux le rythme des enfants (temps d'activités calmes, restauration scolaire organisée en « faux self »...)

**Analyse liée aux enfants :**

L'école et l'ALAE accueillent des enfants d'âge maternel et élémentaire.

Les enfants sont globalement en demande d'activités.

Il est difficile de capter l'attention des enfants (maternels comme élémentaires), pour demander le silence, donner des consignes ou les informer des activités par exemple.

Les enfants sont en demande de temps libres.

**Constat lié aux enfants :**

Dynamiques et besoins très différents selon les groupes.

Nécessité de proposer des activités adaptées selon l'âge des enfants, mais aussi selon les moments de la journée.

**Analyse liée aux parents :**

Interrogations des parents suite à l'organisation l'ALAE par les Francas du Pays de Foix (impacts sur l'organisation, les tarifs...).

Les parents sont intéressés par les activités menées à l'ALAE et disponibles pour les échanges.

L'Association de Parents d'Elèves est active sur l'école.

**Constat lié aux parents :**

Nécessité de communiquer et d'informer les parents sur la vie de leurs enfants à l'ALAE et les activités proposées, sur le fonctionnement de l'ALAE...

Possibilité de participer à des projets communs

**Analyse liée aux enseignants :**

Changements dans l'équipe enseignante puisque les 2 enseignants de maternelle sont arrivés dans l'école en septembre.

Enseignants disponibles pour échanger, que se soit sur l'organisation ou concernant les enfants.

**Constat lié aux enseignants :**

La facilité des échanges avec les enseignants permet d'apporter de la cohérence auprès des enfants.

Possibilité de travailler sur des projets communs, ou en lien, lors des parcours éducatifs notamment.

## 5. Nos objectifs pédagogiques/opérationnels et actions

Durant l'année, au quotidien, l'équipe s'attachera à mettre en place des actions en lien avec les différents objectifs éducatifs de l'association.

Le tableau ci-dessous développe deux objectifs pédagogiques principaux en lien avec la situation initiale et les constats qui seront travaillés cette année par l'équipe d'animation. Nous souhaitons consolider/pérenniser le travail commencé les années précédentes

<b>OBJECTIFS EDUCATIFS QUE L'EQUIPE SE FIXE</b>	<b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b>	<b>ACTIONS MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS</b>
<p><b>Objectif 1 :</b>  <b>Permettre aux enfants de s'épanouir à l'ALAE.</b></p>	<p>Respecter le rythme de l'enfant.</p> <p>Susciter la curiosité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les activités en fonction de l'âge.</li> <li>• Mise en place de temps de repos.</li> <li>• Adapter les activités en fonction des moments de la journée.</li> <li>• Aménagement de « coins ».</li> <li>• Activités variées.</li> <li>• Partenariats.</li> <li>• Variété dans les activités proposées.</li> </ul>
<p><b>Objectif 2 :</b>  <b>Favoriser le vivre ensemble à l'ALAE.</b></p>	<p>Permettre aux enfants de communiquer.</p> <p>Favoriser les attitudes bienveillantes entre enfants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux d'écoute.</li> <li>• Œuvres communes.</li> <li>• Positionnement des animateurs : à l'écoute.</li> <li>• Jeux collectifs.</li> <li>• Jeux coopératifs.</li> <li>• Encourager les attitudes d'entraide.</li> </ul>

Entre chaque période de vacances, les plannings d'activités sont affichés sur la structure et consultables sur le site internet <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>

## 6. Activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation tiendront compte des exigences sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19.

Elles devront, également, permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et, d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet [www.lesfrancasdupaysdefoix.com](http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com).

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui sont négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement qui ne le sont pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner l'enfant dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

L'équipe s'efforcera de favoriser, d'accompagner et de valoriser les projets d'enfants (implicite et ou explicite) en aménageant des espaces : plannings (« c'est moi qui décide !! »), lieu, temps de la journée...

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.



## **7. Evaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés**

Les directeurs mettent en place un système d'évaluation. Le but étant de vérifier de manière cartésienne la pertinence des actions menées et de faire un bilan plus objectif de l'activité.

Elle permettra également de valoriser nos actions et de faire d'éventuelles remédiations si les objectifs ne sont atteints que partiellement, voire pas du tout.

Cette démarche permettra également d'améliorer la qualité de nos interventions en collant au plus près aux réalités du terrain et en ajustant au plus vite nos actions en fonction du public et des besoins.

Ce sont les colonnes « critères et indicateurs » du tableau ci-dessous qui nous permettront de faire cette évaluation.

Une fiche « projet », complétée par l'animateur et qui lui sert de feuille de route lors de la préparation de ses activités servira également pour faire les bilans.

Ces bilans seront effectués avant chaque changement de plannings d'activités pour permettre la mise en place d'un nouveau planning.

Les thématiques et objectifs sélectionnés seront abordés pour savoir s'il est nécessaire ou non de poursuivre dans cette voie.

Un entretien individuel entre le directeur de l'ALAE et les animateurs de l'ALAE se fera 2 à 3 fois dans l'année pour faire le bilan des points positifs et négatifs que peut rencontrer l'animateur sur le terrain.

Cela permettra de faire des réajustements si cela est nécessaire.

Lors d'activités ou de projets spécifiques, un outil d'évaluation conçu pour l'occasion sera utilisé afin de mesurer qualitativement et/ou quantitativement les différents points clés.

L'équipe tient compte également des retours qui sont fait par l'équipe enseignante (au quotidien et lors de réunions communes) et par les parents (au quotidien et lors des conseils d'école). Elle tient compte également des ressentis et retours des enfants sur les temps dédiés à la prise de parole.

Le directeur veillera à évaluer le fonctionnement de sa structure et son implication vis-à-vis des objectifs de l'association.



OBJECTIFS EDUCATIFS QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	CRITERES	INDICATEURS
<p><b>Objectif 1 :</b></p> <p><b>Permettre aux enfants de s'épanouir à l'ALAE.</b></p>	<p>Respecter le rythme de l'enfant.</p> <p>Susciter la curiosité.</p>	<p>Mise en place de temps calmes.</p> <p>Mise en place d'activités sportives.</p> <p>Mise en place de temps libres.</p> <p>Aménagement adapté.</p> <p>Mise en place d'activités qui sortent de l'ordinaire.</p> <p>Donner « envie » (sensibilisation).</p>	<p>Au moins 2 temps calmes dans la journée.</p> <p>Au moins 2 activités sportives dans la journée.</p> <p>Au moins 2 temps libres dans la journée.</p> <p>Au moins 3 « coins » bien identifiés.</p> <p>70% des enfants acceptent de participer à des activités qui sortent de l'ordinaire.</p> <p>Au moins 3 moyens de sensibilisation différents mis en place par les animateurs.</p>
<p><b>Objectif 2 :</b></p> <p><b>Favoriser le vivre ensemble à l'ALAE.</b></p>	<p>Permettre aux enfants de communiquer.</p> <p>Favoriser les attitudes bienveillantes entre enfants.</p>	<p>Les enfants sont capables de s'écouter.</p> <p>Les enfants jouent ensemble.</p> <p>Les enfants s'aident dans les gestes du quotidien.</p>	<p>Les enfants sont capables de répéter ce que quelqu'un vient de dire.</p> <p>60% des enfants ne se coupent pas la parole.</p> <p>Tous les enfants jouent avec les autres.</p> <p>Aucun enfant mis à l'écart.</p> <p>50% des grands aident les petits.</p> <p>Tous les enfants trouvent de l'aide.</p>

## 8. Communication

### **La communication interne destinée aux équipes d'animation**

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

### **La communication externe destinée aux familles**

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, le blog des enfants et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.

Elle se concrétise également par des moments de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : temps conviviaux avec les familles entre chaque période de vacances, Festival des enfants...

**Dans cette période de crise sanitaire, les familles sont informées des modalités d'organisation de l'accueil et de l'importance du respect des gestes barrières par eux-mêmes et leurs enfants au sein de la structure.**

### **La communication en direction des enfants**

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets. **Dans cette période de crise sanitaire, les enfants sont sensibilisés et informés de l'importance du respect des gestes barrières au sein de l'accueil de loisirs.**

### **La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs**

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux seront établis et communiqués.

